

MONDE

Alerte à la grippe mexicaine au niveau mondial. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a relevé à 5 son niveau d'alerte, l'avant-dernier stade avant la déclaration de l'état d'épidémie mondiale, qu'elle juge « *imminente* ». « *Tous les pays doivent immédiatement activer leur plan de préparation à la pandémie* », a prévenu sa directrice générale, Margaret CHAN.

Pas de panique. Le Président américain a appelé ses compatriotes à ne pas céder à la panique, excluant de fermer la frontière avec le Mexique, tout en qualifiant la situation de « *grave* ». 10 Etats sont affectés par l'épidémie. Le Texas est devenu le 2^{ème} Etat américain à proclamer l'état d'urgence face à l'épidémie, après la Californie où une trentaine de soldats ont été placés en quarantaine.

France. Les déplacements sont déconseillés au Mexique et aux Etats-Unis afin de limiter les risques de contagion de la grippe mexicaine. Les voyageurs français ont décidé de « *suspendre tous les départs pour le Mexique* ». Les deux cas suspects se sont relevés négatifs.

Au Mexique où on dénombrait jeudi 176 décès imputables à la grippe porcine, le ministre de la Santé, José Angel CORDOVA, a invité les secteurs « *non essentiels* » de l'économie à suspendre leurs activités du 1^{er} au 5 mai pour tenter d'enrayer l'épidémie.

Réunis à Luxembourg, les ministres de la santé de l'Union européenne devraient se prononcer pour des mesures communes. 3 premiers cas ont été confirmés en Allemagne, 1 en Autriche, 5 en Grande-Bretagne, 10 en Espagne, et 1 en Suisse. En outre, une quarantaine de cas suspects sont à l'étude en Belgique, au Danemark, en Italie, en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal et en Suède.

Mise en garde en garde de l'Institut suisse des Produits thérapeutiques (Swissmedic) qui lance une mise en garde contre l'achat de Tamiflu sur internet. Selon Swissmedic. Le Tamiflu est un médicament soumis à ordonnance, qui ne doit être pris que sur prescription médicale. « *En cas de prise inappropriée, on court le risque de voir apparaître des souches virales résistant à tout traitement, qui peuvent ensuite se répandre sans limite* ».

Première rencontre. Le président israélien Shimon PERES va rencontrer la semaine prochaine à Washington le président américain Barack OBAMA, le premier contact de ce niveau entre les deux alliés depuis l'entrée en fonction de la nouvelle administration américaine en janvier, et les législatives israélienne de février dernier.

Visite éclair. Du Premier ministre Gordon BROWN en Afghanistan, au cours de laquelle il a discuté avec le président Hamid KARZAI d'une nouvelle stratégie pour combattre le « *creuset du terrorisme* » en Afghanistan, et au Pakistan. De son côté, M. KARZAI a annoncé officiellement qu'il serait candidat à sa propre succession. L'élection présidentielle afghane aura lieu le 20 août.

START démarre. Le premier round des négociations russo-américaines pour remplacer le Traité de réduction des armes stratégiques, START, aura lieu à Moscou du 18 au 20 mai.

On remet le gaz sur le tapis. Le Premier ministre turc Recep ERDOGAN et les présidents azerbaïdjanais Ilham ALIEV et géorgien Mikheïl SAAKACHVILI participeront à la réunion sur le projet de « *corridor gazier sud* ». L'un des vice-présidents du Turkménistan viendra aussi, tandis que l'Union européenne sera représentée par le président de la Commission européenne José Manuel BARROSO, le Haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité commune Javier SOLANA, et le Premier ministre démissionnaire tchèque Mirek TOPOLANEK.

France – Canada : mobilité. La France et le Québec ont signé des accords sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance mutuelle des qualifications pour quatorze professions (comptables, peintres, maçons...), une entente qualifiée de « *première mondiale* » par le secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie Alain JOYANDET.

EUROPE

Déficits excessifs. Le Conseil de l'Union européenne a lancé officiellement des procédures pour déficit excessif contre la France, l'Espagne, l'Irlande et la Grèce, dont les finances publiques se sont dégradées ces derniers mois en raison de la crise. Les Etats de l'UE accordent jusqu'en 2012 à la France et l'Espagne pour ramener leur déficit public sous la limite en vigueur de 3% du Produit intérieur brut.

Le projet de budget 2010 de l'UE cible la reprise économique. La Commission a adopté un avant-projet de budget pour 2010 d'un montant de 139 milliards d'euros.

Echec sur le temps de travail. L'Union européenne n'est pas parvenue à réviser la directive, après cinq ans de négociations. Le Parlement et les Etats membres n'ont pas réussi à s'entendre. Une réunion de la dernière chance s'est déroulée sans succès. La décision a été adoptée à une majorité écrasante au sein des représentants des eurodéputés (15 pour, 5 abstentions, 0 contre). A un mois et demi des élections européennes, les parlementaires ont mis un point d'honneur à défendre l'Europe sociale. Le principal point de désaccord concernait les possibilités de dérogation à la durée hebdomadaire maximale de travail de 48 heures (opt out). Les eurodéputés voulaient y mettre fin de manière progressive. Faute d'accord, la directive actuelle reste en vigueur.

Fiscalité : pour plus de cohérence. La Commission européenne a adopté une communication recensant les mesures pouvant améliorer la transparence et l'échange d'informations. Globalement, les Etats sont invités à adopter une approche « *plus cohérente* » par rapport aux principes de bonne gouvernance. Parce qu'en « *raison de la crise financière, les gouvernements nationaux n'ont jamais eu autant besoin de préserver leurs recettes fiscales* ».

Elections législatives en Bulgarie. Elles auront lieu le 5 juillet, moins d'un mois après les européennes du 7 juin, selon un décret du président Gueorgui PARVANOV. Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire du pays, 31 des 240 députés seront élus au scrutin majoritaire, alors que la proportionnelle reste la règle pour l'élection des autres élus. Pour qu'un parti puisse être représenté au Parlement bulgare, il faut un minimum de 4% des voix.

Le Sénat tchèque votera-t-il Lisbonne ? Le vice-Premier ministre tchèque chargé des Affaires européennes s'attend à un « *vote positif* » du Sénat tchèque qui doit s'exprimer mercredi 6 mai sur le traité de Lisbonne. « *Si nous n'étions pas confiants, nous ne l'aurions pas soumis au vote* », a-t-il ajouté devant des journalistes, en notant que son gouvernement avait « *attendu le meilleur moment* ». Certaines demandes émanant des parlementaires indécis ont été satisfaites, a-t-il expliqué, citant notamment une résolution prévoyant la non-rétroactivité de la Charte des droits fondamentaux qui figure dans une annexe au traité.

L'Albanie frappe à la porte européenne. L'ancien pays communiste, longtemps marqué par une image négative liée à la corruption et au crime organisé, a officiellement déposé sa candidature à l'Union européenne, moins d'un mois après avoir intégré l'Alliance atlantique.

Européennes : pour qui voter ? Un instrument de « *profilage* » peut vous aider à la sélectionner le parti ou groupement politique qui représente le mieux vos idées. Une trentaine de questions, une mise en ordre d'importance, et ce site pourra peut-être clarifier certaines choses à quelques semaines des européennes. <http://www.euprofiler.eu/page/1>

Sondages, élections européennes. L'UMP est en tête des intentions de vote pour les élections européennes avec 26,5% des (+ 0,5 point par rapport à février), contre 22,5% pour le PS (-0,5) et 14% pour le MoDem de François BAYROU (-0,5), selon un sondage Ifop pour "L'Humanité". La liste Europe-Ecologie menée par Daniel COHN-BENDIT et José BOVE est créditée de 7,5% des suffrages (+0,5), le Front de gauche (PCF-PG) de Marie-George BUFFET et Jean-Luc MELENCHON recueille 5,5% des intentions de vote (+ 1,5) tandis que le NPA d'Olivier BESANCENOT perd 2 points à 7%. La liste du FN gagne 1,5 point à 7,5%, tandis que la liste MPF-CPNT de Philippe de VILLIERS et Frédéric NIHOUS reste stable à 5% des intentions de vote. Précisons que les indécis sont plus nombreux, passant de 8 à 11%.

AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

Victoire politique pour OBAMA. Le sénat américain a approuvé un projet de budget 2010 de 3.400 milliards de dollars, qui débutera le 1^{er} octobre. Les Républicains ont voté contre.

Les Démocrates proches de la majorité qualifiée. Un sénateur républicain, Arien SPECTER, a basculé dans le camp démocrate. Le parti du président Barack OBAMA comptait jusqu'à présent 58 sénateurs. Il obtient en général l'appoint de deux sénateurs indépendants face à la minorité républicaine. Le ralliement de M. SPECTER rapproche les démocrates d'une majorité de 60 sièges permettant de passer outre un blocage de la minorité qui peut retarder indéfiniment l'adoption d'un texte si elle détient 40 sièges.

Une élection présidentielle en Côte d'Ivoire. Le premier tour de l'élection aura lieu le 6 décembre au plus tard, a annoncé l'ambassadeur ivoirien au Conseil de sécurité de l'ONU. 6.081.625 électeurs auraient été recensés sur un total potentiel de 8.600.000. L'ambassadeur a déclaré espérer « compléter le processus de recensement de la quasi totalité des électeurs d'ici à la mi-juin ».

POLITIQUE INTÉRIEURE

Le meilleur ami de l'Espagne. C'est Nicolas SARKOZY. Selon le Premier ministre espagnol José Luis ZAPATERO, qui se félicite de la relation « amicale » et de « confiance » entre le président français et le chef du gouvernement espagnol. « Le président SARKOZY a prouvé qu'il était le meilleur ami que l'Espagne puisse avoir, un ami fidèle et loyal ». La première visite d'Etat de Nicolas SARKOZY en Espagne, conclue par le sommet bilatéral, a permis de mettre en scène la proximité entre Paris et Madrid. A noter la création d'un « Comité de planification et de coordination stratégique de sécurité intérieure » pour lutter ensemble contre le terrorisme et la criminalité organisée. Cet accord qui étend la coopération sans accroc entre les deux pays dans la lutte contre l'organisation indépendantiste basque armée ETA, va permettre « un bond en avant en matière de sécurité ».

Mariages de complaisance. Le ministre de l'Immigration Eric BESSON va mettre en place d'ici la fin du mois de mai un groupe de travail sur les mariages de complaisance qui permettent au conjoint immigré d'obtenir un titre de séjour. Ce groupe de travail devra proposer, avant le 15 septembre 2009, « des initiatives concrètes afin d'aider les élus locaux et les services de l'Etat dans la lutte contre les mariages de complaisance ». Il devra associer des parlementaires, des élus locaux, des associations œuvrant pour la protection des droits des femmes, ainsi que les différentes administrations concernées, a précisé le ministère de l'Immigration.

L'Hôpital en grève. Entre 8.000 et 20.000 personnels hospitaliers, médicaux et non médicaux, dont certains « grands patrons » de services peu habitués à battre le pavé, ont défilé à Paris contre certaines dispositions figurant dans le projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (« HPST »), examiné par la commission des Affaires sociales du Sénat. La ministre de la Santé, Roselyne BACHELOT, souhaite « rassurer les médecins » et affirme qu'il n'est « pas question de transformer le service public », à l'issue de la journée de mobilisation des personnels hospitaliers.

Le resto revoit l'addition. Baisse de la TVA fixée au 1^{er} juillet pour les restaurateurs, en échange d'une baisse des prix et la création de 40 000 emplois. La proposition de baisse sera incluse dans le projet de loi Tourisme en cours d'examen au Parlement. L'annonce a été très vivement applaudie par le millier de professionnels qui participaient aux états généraux de la restauration à Bercy.

Finances locales. Selon Alain MARLEIX, 38% des communes, 71% des départements et les 2/3 des régions ont ainsi passé une convention avec l'Etat qui permet un remboursement de la TVA anticipé d'un an, en contrepartie d'une augmentation de leurs investissements en 2009. En temps normal, il y a un décalage de deux ans entre le remboursement de la TVA par l'Etat et les investissements effectués par les collectivités locales.

Faire le point sur les mesures de relance. Le Fonds d'investissement social (Fiso) annoncé par l'Elysée en février pour les secteurs exposés à la crise, a réuni son premier comité de pilotage, laissant la CFDT « satisfaite » mais la CGT énervée par « un simulacre de discussion » et FO agacée par un certain « confusionnisme ». Le Fonds n'est ni une caisse, ni une structure dotée d'une réalité juridique mais une instance de coordination et de supervision des dispositifs mis en œuvre face à la crise et de l'argent public mobilisé.

Droit de réponse. Le Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS) va mettre en place « sous une dizaine de jours » une cellule de quatre à cinq personnes destinée à contrer les déclarations du porte-parole de l'UMP Frédéric LEFEBVRE. Le porte-parole du PS Benoît HAMON « a été informé de cette initiative » et « il la salue ». « C'est triste qu'ils n'aient rien d'autre à faire », a commenté M. LEFEBVRE.

Comptes de campagne. Rejet des comptes de 154 listes, sur les 4.126 examinés par la Commission au titre des élections municipales de 2008 pour les communes de plus de 9.000 habitants. Les listes ou candidats dont les comptes ont été rejetés ne bénéficieront pas du remboursement de leurs frais par l'Etat. Leur éventuelle élection n'est pas invalidée, mais la justice est automatiquement saisie et peut prononcer leur inéligibilité pendant une période de un an. Le rapport souligne également que le financement des campagnes électorales 2008 a été essentiellement assuré par un apport personnel des candidats. Il a représenté la somme de 62,31 millions d'euros pour les municipales, et de 22,58 millions d'euros pour les cantonales.

Sondage. Le président de la République gagne un point de popularité en un mois, à 43%, tandis que le Premier ministre en engrange six, à 51%, dans un sondage BVA Orange pour L'Express.

PARLEMENT

Assemblée nationale

Les propositions de loi pourront être soumises au Conseil d'Etat. Les députés ont adopté, toujours dans le cadre de l'application de la révision constitutionnelle de juillet, une proposition de loi de M. ACCOYER qui, à la suite d'un amendement du président (UMP) de la Commission des Lois Jean-Luc WARSMANN, prévoit que les propositions de loi pourront désormais être soumises à l'avis du Conseil d'Etat, à la demande du président de l'Assemblée nationale, sauf si leur auteur s'y oppose. L'auteur de la proposition de loi sera admis à produire des observations, à être entendu et à participer aux séances.

Absentéisme en Commission : durcissement des sanctions financières à l'encontre des députés trop souvent absents aux réunions des commissions. Un député absent plus d'une fois par mois à une réunion de commission du mercredi matin verra son indemnité mensuelle de fonction amputée de 25%. L'amendement adopté prévoit en outre la démission d'office d'un commissaire absent « à plus de trois réunions consécutives » sans raison valable, assortie de l'interdiction de faire partie d'une autre commission en cours d'année et d'une réduction « de moitié de son indemnité de fonction jusqu'à l'ouverture de la session ordinaire suivante ».

HADOPI, repêchage. Après son rejet surprise au début du mois, le projet de loi « Création et Internet », destiné à lutter contre le téléchargement illégal, est à nouveau examiné à l'Assemblée nationale. Et ce, alors que la mobilisation autour du texte s'est amplifiée, et a pris un tour plus politique. Les députés UMP ont ainsi voulu faire hier une démonstration de force en étant massivement présents dans l'hémicycle face à une gauche dégarnie. A noter que l'UMP a passé un accord à l'amiable avec le groupe américain MGMT, au terme duquel le parti versera 30.000 euros pour avoir utilisé sans autorisation l'un de ses titres lors de meetings, confirmation par Xavier BERTRAND.

Sénat

Le Bureau du Sénat, réuni sous la présidence de Gérard LARCHER, a créé un groupe de travail sur les groupes d'intérêt. Rappelons que la question du rôle des groupes d'intérêt au Parlement est évoquée de façon récurrente.

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi. Orientation et formation professionnelle tout au long de la vie. Ce projet de loi transpose l'accord national interprofessionnel. / Accord-cadre avec le Botswana sur l'éducation et la langue française.

Ordonnance relative aux archives. Objectif : faciliter l'accès aux documents publics, en harmonisant et en articulant plus clairement entre eux les différents régimes de communication qui existent dans notre droit.

Communications. La réforme de la recherche en sciences du vivant et de la santé. / Les projets pour le Grand Paris.

ÉCONOMIE - DÉFENSE

Cumul des mandats ? Jean-Cyril SPINETTA, Président du CA d'Air France-KLM, succédera à Frédéric LEMOINE à la Présidence d'Areva. S'il conserve ses fonctions au sein d'Air France-KLM, M. SPINETTA devrait abandonner certains de ses autres mandats d'administrateur. Rappelons qu'il siège aux CA de Saint-Gobain et d'Alcatel Lucent, dont il préside le comité des rémunérations. Il siège également en qualité de représentant de l'Etat aux CA de GDF Suez et de La Poste.

Le moral des ménages en hausse. +1 point en avril, mais reste « à un niveau très bas », à -41 points, alors qu'ils redoutent toujours notamment une montée du chômage, a annoncé hier l'INSEE.

Nouvelle forte progression du chômage en mars. Le nombre de Français inscrits au chômage a encore fortement progressé en mars (+ 63 400 en métropole), alors que le gouvernement prépare les esprits à ne pas voir le bout du tunnel en matière d'emploi avant la fin de l'année 2010. Quoique « *légèrement inférieure* » à janvier et février, comme a fait observer la ministre Christine LAGARDE, la hausse de mars porte à 2,44 millions le nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi en catégorie A (sans aucune activité) en métropole, soit + 22,1% sur un an. Mois après mois, on approche du demi-million de chômeurs de plus depuis le retournement brutal du marché du travail en août 2008 (+429 900). Le Premier ministre, François FILLON, n'exclut pas de « *nouveaux dispositifs* » pour la relance.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Indemnités AEF. Arrêté du 22 avril 2009 fixant par pays et par groupe le montant de l'indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale servie aux personnels résidents des établissements d'enseignement français à l'étranger.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020560500&dateTexte=&categorieLien=id>

Députés des Français de l'étranger. Le Secrétaire d'Etat chargé du redécoupage des circonscriptions électorales, Alain MARLEIX, a remis sa copie à la commission indépendante, présidée par Yves GUENA, installée bd St Germain. Celle-ci a deux mois pour se prononcer. Elle peut faire des propositions différentes de celles du Gouvernement, lequel n'est pas lié par son avis. Le Conseil d'Etat sera également saisi.

SANTÉ – SOCIÉTÉ

La centrale nucléaire de Chinon, dans le département de l'Indre-et-Loire, a été évacuée à la suite d'une alerte à la bombe.

CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

HIMIKO reste un mystère. Les astronomes du monde entier cherchent mais sans trouver. Cet objet mystérieux géant, d'apparence floue, remontant à l'aube de l'univers, pourrait être un ancêtre d'une galaxie. Cet objet céleste existait quand l'univers n'avait qu'environ 800 millions d'années. L'âge de l'univers, né du "big bang" est estimé à 13,7 milliards d'années. Himiko pourrait être une galaxie géante avec une masse équivalente à 40 milliards de notre soleil.

CARNET

Sports

Football, Rennes battu in extremis par Bordeaux.

Décès

Notre collègue et ami, **Antoine VALENZA**, Premier Vice-Président de l'Assemblée des Français de l'étranger, conseiller élu depuis 1982 pour la Tunisie, professeur agrégé de mathématiques était un membre actif et respecté de la Commission des Affaires sociales, de l'Enseignement et de l'Audiovisuel. Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'ordre national du Mérite et Chevalier des Palmes Académiques, Antoine était connu pour son dévouement auprès de la communauté française.

La Rédaction d'Infos hebdo adresse à sa famille et ses proches ses condoléances attristées.

Nominations

Elisabeth LAURIN, directrice adjointe d'Asie et Océanie, ancienne directrice de l'Institut français de Taipei, pourrait être nommée ambassadeur à Séoul.

Patrick STEFANINI, conseiller d'Etat, secrétaire général du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, préfet de la région Auvergne.

Elsa HERVY, conseillère technique au cabinet de Brice HORTEFEUX, sera chargée d'une mission de préfiguration auprès du directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Tel : +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** r.delpicchia@senat.fr